

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 août 2023

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

POINT 1

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 30.08-085 Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 30 août 2023.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 2

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 30.08-086 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 6 juillet 2023.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 3

Monsieur M. Roland GLODEN

2023-CM 30.08-087 Modification de la constitution de la commission travaux, affaires immobilières et urbanisme, développement économique.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

CHASSE

Point 4

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 30.08-088 Renouvellement du bail de chasse.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

CULTURE

Point 5

Madame Halimé COLAKER

2023-CM 30.08-089 CCB3F. – Demande de subvention « Aide à l'action culturelle en bibliothèque ».

Délibération : Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Point 6

Madame Michelle RIGAUD

2023-CM 30.08-090 Projet Fus@e. – Commande et demande de subvention

Délibération : Adoptée à l'unanimité

VENTES ET LOCATIONS DE TERRAINS ET DE BIENS COMMUNAUX

POINT 7

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 30.08-091 Concession d'aménagement. – Compte-rendu annuel 2022 de la SODEVAM

Monsieur Armel CHABANE, Monsieur Gaston AUGEROT et Madame Sandrine JUNGMANN ne prennent pas part au vote et quittent la salle pour l'ensemble du point.

Délibération : Adoptée à l'unanimité des élus prenant part au vote

SUBVENTIONS

POINT 8

Madame Françoise DALSTEIN

2023-CM 30.08-092 Subvention à l'association 3 ânes à la maison.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

POINT 9

Monsieur Alain LINDEN

2023-CM 30.08-093 Subvention à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ».

Délibération : Adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

POINT 10

Madame Michelle RIGAUD

2023-CM 30.08-094 Modification du représentant au CNAS.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 11

Madame Michelle RIGAUD

2023-CM 30.08-095 Création d'un poste d'agent de maîtrise.

Délibération : Adoptée à l'unanimité